

Vendredi 28 octobre 2022



PRIÈRE ET RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES

DIX HEURES

AFFAIRES COURANTES

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

M^{me} FONTAINE

(N° 206) — *Loi modifiant la Loi sur la Cour provinciale (formation de sensibilisation obligatoire)/The Provincial Court Amendment Act (Mandatory Awareness Training)*

M^{me} FONTAINE

(N° 220) — *Loi sur la protection des communications portant sur des questions d'intérêt public (Loi modifiant la Loi sur la Cour du Banc du Roi et la Loi sur la diffamation)/The Protecting Communications on Public Interest Matters Act (Court of King's Bench Act and Defamation Act Amended)*

M. MOSES

(N° 231) — *Loi sur la formation obligatoire des employés provinciaux (racisme systémique et droits de la personne)/The Mandatory Training for Provincial Employees (Systemic Racism and Human Rights) Act*

M^{me} FONTAINE

(N° 242) — *Loi modifiant la Loi sur les services correctionnels/The Correctional Services Amendment Act*

M. KINEW

(N° 243) — *Loi modifiant le Code des normes d'emploi (employés des plateformes de travail numériques)/The Employment Standards Code Amendment Act (Digital Work Platform Employees)*

M^{me} FONTAINE

(N° 245) — *Loi sur la désignation de juge puîné (modification de diverses lois)/An Act respecting the Title "Associate Judge" (Various Acts Amended)*

M^{me} MARCELINO

(N° 246) — *Loi modifiant la Loi sur les allocations d'aide du Manitoba (éducation des adultes)/The Manitoba Assistance Amendment Act (Adult Education)*

RAPPORTS DE COMITÉS

DÉPÔT DE RAPPORTS

DÉCLARATIONS DE MINISTRE

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ

QUESTIONS ORALES

PÉTITIONS

M. ALTOMARE

U. ASAGWARA

M. BRAR

M^{me} FONTAINE

M. GERRARD

M^{me} LATHLIN

T. LINDSEY

M. MALOWAY

M^{me} MARCELINO

M. MOSES

M^{me} NAYLOR

M. REDHEAD

M. SALA

M. SANDHU

M^{me} SMITH (Point Douglas)

GRIEFS

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

COMITÉ PLÉNIER

COMITÉ DES SUBSIDES

(15 heures 50 minutes)
(enceinte — Justice)
(salle 255 — Sport, Culture et Patrimoine)
(salle 254 — Ressources naturelles et Développement du Nord)

ÉTAPE DU RAPPORT — AMENDEMENTS

M. le *ministre* WHARTON

(N° 22) — *Loi modifiant la Loi sur l'environnement (restrictions applicables aux pesticides)/The Environment Amendment Act (Pesticide Restrictions)*
Projet de loi choisi par l'opposition
(amendements [6] — M. GERRARD)

M. le *ministre* HELWER

(N° 24) — *Loi sur la Commission de l'évaluation des biens réels et modifications connexes/The Real Property Valuation Board and Related Amendments Act*
Projet de loi choisi par l'opposition
(amendements [7] — M. GERRARD)

M. le *ministre* FRIESEN

(N° 36) — *Loi modifiant la Loi sur l'Hydro-Manitoba et la Loi sur la Régie des services publics/The Manitoba Hydro Amendment and Public Utilities Board Amendment Act*
Projet de loi choisi par l'opposition
(amendements [2] — M. KINEW)

APPROBATION ET TROISIÈME LECTURE

M^{me} la *ministre* SQUIRES

(N° 13) — *Loi modifiant la Loi sur la Commission d'appel des services sociaux/The Social Services Appeal Board Amendment Act*
Projet de loi choisi par l'opposition

M. le *ministre* GOERTZEN

(N° 14) — *Loi modifiant la Loi sur les conducteurs et les véhicules, le Code de la route et la Loi sur la Société d'assurance publique du Manitoba/The Drivers and Vehicles Amendment, Highway Traffic Amendment and Manitoba Public Insurance Corporation Amendment Act*

Projet de loi choisi par l'opposition

DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT

M. le *ministre* HELWER

(N° 28) — *Loi sur le paiement sans délai des travaux de construction/The Prompt Payment for Construction Act*

(M. WASYLIW — 19 minutes)

DEUXIÈME LECTURE

M. le *ministre* GOERTZEN

(N° 38) — *Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools, des jeux et du cannabis/The Liquor, Gaming and Cannabis Control Amendment Act*

M^{me} la *ministre* SQUIRES

(N° 40) — *Loi édictant la Loi sur les registres des clients dans le secteur de l'hébergement et modifiant la Loi sur les services à l'enfant et à la famille et la Loi sur l'exploitation sexuelle d'enfants et la traite de personnes/The Hospitality Sector Customer Registry Act and Amendments to The Child and Family Services Act and The Child Sexual Exploitation and Human Trafficking Act*

(Recommandé par la lieutenant-gouverneure)

M. le *ministre* SMITH (Lagimodière)

(N° 42) — *Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools, des jeux et du cannabis et la Loi sur la Société manitobaine des alcools et des loteries/The Liquor, Gaming and Cannabis Control Amendment and Manitoba Liquor and Lotteries Corporation Amendment Act*

M^{me} la *ministre* SQUIRES

(N° 43) — *Loi sur la communication de renseignements pour la protection contre la violence de la part d'un partenaire intime/The Disclosure to Protect Against Intimate Partner Violence Act*

(Recommandé par la lieutenant-gouverneure)

M. le *ministre* PIWNIUK

(N° 46) — *Loi modifiant le Code de la route/The Highway Traffic Amendment Act*

FEUILLETON DES AVIS

AVIS DE MOTIONS POUR LE PROCHAIN JEUDI OÙ SERONT EXAMINÉES LES AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

PROPOSITIONS

M. BUSHIE — Proposition visant à exhorter le gouvernement provincial à cesser de sabrer le financement de l'éducation

28. Attendu :

qu'un système d'éducation financé adéquatement favorise le développement des enfants du Manitoba et peut permettre de briser le cycle de la pauvreté, de réduire les inégalités sociales, de créer une société plus inclusive et bien plus encore;

que depuis 2019, le gouvernement provincial a réduit de 36 millions de dollars les fonds de fonctionnement de base en éducation;

que rien qu'en 2021-2022, le gouvernement provincial a sous-utilisé son budget de l'éducation, soit un sous-investissement de 112 millions de dollars;

que parmi les fonds prévus pour les investissements d'infrastructure stratégiques dans le domaine de l'éducation en 2021-2022, le gouvernement provincial a choisi de ne pas investir 108 millions de dollars;

que le gouvernement provincial a dépensé des millions de dollars pour la consultation d'experts-conseils dans le cadre du projet de loi 64, pour une évaluation du curriculum et pour un examen du financement de l'éducation plutôt que d'investir dans l'éducation;

que la part du financement de l'éducation provenant de la province a chuté, passant de 62,4 % à 56,4 %, ce qui a obligé les divisions scolaires à couper dans les programmes et à réduire les effectifs;

que les divisions scolaires se sont vues forcées de couper dans les programmes dont dépendent les élèves, notamment la maternelle à temps plein, l'orthophonie, la psychologie et le rattrapage en lecture;

que la Division scolaire de Brandon et celle de Seven Oaks ont été obligées d'éliminer 11 et 28 postes d'éducateurs respectivement;

que le gouvernement provincial a ignoré les préoccupations de la population manitobaine à l'égard de la réduction du financement de l'éducation et qu'il a malgré tout continué à sabrer ce financement à répétition;

que le gouvernement provincial n'a pas adéquatement appuyé les élèves et les éducateurs au Manitoba, tout particulièrement dans les régions rurales et du Nord;

que les coupes ont compromis la qualité de l'éducation dans la province,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à cesser de sabrer le financement de l'éducation et à investir dans les élèves manitobains.
